

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	35 (1947)
Heft:	740
 Artikel:	Le vote des femmes à Zurich
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266340

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur quatre candidats au Conseil des Etats, trois ont répondu à la lettre de notre Association et tous d'une manière affirmative, on voit que cette proportion est impressionnante, ce sont MM. Malcho (rad.), Burklin et Bossard (soc.). Tous ont fait leurs preuves, lors de campagnes en faveur du suffrage, nous nous en souvenons avec gratitude.

Il n'est pas inutile de comparer la consultation faite par l'Association pour le suffrage féminin en 1947 avec celle de 1943. Dans un article paru le 6 novembre 1943, Mlle Gourd précise que sur 20 candidats, six réponses genevoises sont parvenues. La proportion, comme on le voit, est bien plus faible, elle n'atteint pas le tiers, encore ces six réponses ne sont-elles pas toutes affirmatives. Tandis qu'en 1947, sur 29 candidats au Conseil national, 15 ont répondu, dont douze d'une manière affirmative, c'est-à-dire le 41 %.

Nous savions déjà qu'en Suisse, l'opinion des représentants du peuple à l'égard du suffrage féminin a beaucoup évolué dans le bon sens, de nombreux votes affirmatifs dans nos parlements cantonaux en font foi. Le Conseil national serait-il aussi bien disposé? C'est ce que nous ne saurons dire d'emblée. Mais, en ce qui concerne les députés genevois, cinq des huit élus, ont répondu affirmativement aux questions posées par l'Association genevoise. J'inclus dans ce nombre M. André Guinand qui, en accord avec le programme du parti radical genevois préconise le suffrage féminin sur le plan fédéral.

Espérons que, au cours de la prochaine législature, nos Chambres fédérales trouveront enfin (! ! !) le temps de s'occuper du suffrage féminin et de se prononcer sur ce point avec la largeur d'esprit et le sens de la justice que nous attendons d'eux.

A. W. G.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnements.

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocueiseurs - Grils „Melior“
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
Louis KUHNE & Cie
17, rue du Marché

La Société Coopérative de Consommation de Genève
a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

sieurs pays, les danses populaires tirées du folklore du pays sont considérées comme un complément important de l'éducation physique. Il existe des instituts spécialisés pour former des professeurs de cette branche. Cette carrière offre de plus en plus des possibilités intéressantes pour des éducateurs. M. Gt.

Martin Niemöller - *Cellule 34* - Une communauté dans les lieux - Six exhortations aux prisonniers de Dachau - Editions Labor et Fides.

Tout message de Martin Niemöller est un témoignage de fidélité et de foi. Cellule 34 contient 6 exhortations adressées, en 1944, par Martin Niemöller prisonnier à Dachau à quelques camarades prisonniers comme lui. Cette petite communauté était formée de Calvinistes, Luthériens, Orthodoxes.

Ces simples méditations prononcées à l'occasion des fêtes chrétiennes apportent un écho des souffrances traversées et de la force puisée par ces quelques hommes dans la communion spirituelle et la lecture de la Bible.

Fernand Barth - *Présence de l'Eglise* - Belgique - Editions Labor - La chrétienté au creuset de l'épreuve - XII fascicule.

Ces pages vécues évoquent la résistance de l'Eglise en Belgique. Depuis l'invasion de la Belgique, en mai 1940, l'Eglise catholique, aussi bien que les églises protestantes, ne furent pas ouvertement persécutées mais elles durent « tenir » et maintenir chez leurs membres la foi « au triomphe du Christ » et elles

Si Shakespeare était une femme ?...

« Voilà bien ces féministes, s'écrieront des gens de ma connaissance, elles veulent tout accaparer, même les œuvres classiques, même les réputations masculines les mieux établies ! »

Chacun sait que depuis plus de quarante ans, les savants et les lettrés se penchent sur le problème de l'identité véritable de celui qui a écrit les œuvres attribuées à Shakespeare, et nous trouvons dans l'*« International Women's News »*, une brève étude qui ne manquera pas d'intiquer nos lectrices.

Nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, soutiennent la théorie suivante : les pièces seraient l'œuvre d'un groupe d'écrivains attachés à la cour d'Elisabeth. Ils auraient eu à leur tête Edouard de Vere, comte d'Oxford, plusieurs plumes auraient été dirigées par un maître spirituel.

En 1931, Gilbert Slater, M. A., D. Sc., F. R. H. S. donna, dans son livre, « Sept Shakespeare », des preuves sérieuses établissant que, dans le texte, apparaît fréquemment la main d'une femme.

Lisant « Jules César » dans le seul but de découvrir le sexe de l'auteur, il arrive à cette conclusion, si singulière qu'elle puisse paraître, que c'était une femme. Dans « Antoine et Cléopâtre », dans « Coriolan », il a trouvé des passages qui ne peuvent pas, dit-il, avoir été écrits par un homme.

Quant aux comédies, « Comme il vous plaît » lui apparaît nettement féminin, Rosalind étant, sans doute, un auto-portrait...

Le Dr Slater s'est donc attaché à découvrir si possible, l'identité de cette Shakespeare-femme. Il a trouvé une candidate éventuelle dans la personne de Mary, comtesse de Pembroke, la sœur de Philip Sydney.

Cette dame était née en 1561 et sa jeunesse s'écula surtout à la campagne où elle fut élevée avec son frère. À l'âge de seize ans, après avoir passé quelque temps à la cour, elle épousa lord Pembroke, et dès lors, vécut à Wilton House et à Cardiff Castle.

Elle devint la protectrice des lettres, la plus éminente de son époque, elle était fort cultivée, elle possédait une riche bibliothèque, « c'était la plus douce, la plus spirituelle, la plus courageuse, la plus invincible des nobles dames que j'ai connues » dit Gilbert Harvey.

Son frère Philippe écrivit « Arcadia » entièrement pour elle et il n'y a pas de doute qu'une partie de cette œuvre est de la main de Lady Pembroke. Elle a aussi contribué pour une bonne part à la traduction versifiée des psaumes. Sa réputation comme poète était considérable, mais les meurs de l'époque interdisaient la publication de son œuvre littéraire dont la majeure partie n'a pas été retrouvée.

Pendant les 20 ans de son veuvage, elle vécut un peu à l'écart du monde, à Wilton, où Ben Jonson aux ordres des « grands propriétaires » des manuscrits, qui étaient probablement les filles d'Edouard de Vere, famille à laquelle Lady Pembroke était alliée. Son fils ainé

accomplit leur tâche de bon samaritain. Au moment de l'occupation, des persécutions des Juifs, des déportations des ouvriers en Allemagne, l'Eglise parle et agit. L'auteur rend hommage à l'activité spirituelle et charitable de l'Eglise catholique. Il consacre un chapitre émouvant aux interventions et protestations des églises protestantes. Le protestantisme belge comprend 50.000 adhérents sur une population de 8 millions d'habitants. Cette présence de l'Eglise est marquée par des actes de courage collectif et individuel. L'Eglise eut ses martyrs. Catholiques et protestants se « trouvèrent être des frères d'armes pour le triomphe des valeurs spirituelles ». Ce livre et précieux témoignage est un appel au rapprochement des églises.

La femme professionnelle célibataire et la vie

Qui n'a pas souhaité, après avoir entendu la belle conférence de H. Stucki : « Die Lebensgestaltung der berufstätigen unverheirateten Frau » en posséder le texte. Toute imprégnée d'une profonde expérience de la vie et d'une grande sensibilité, Mlle Stucki a su démontrer les côtés positifs du célibat. Avec courage, elle aborde ouvertement les problèmes de la femme célibataire, en cherche et en trouve résolument les solutions. Faisant abstraction de tout préjugé, elle n'en appelle pas à la résignation mais au joyeux consentement. Cette conférence vient d'être publiée sous forme de brochure par Gotthelf-Verlag, Zürich, elle est plus qu'un sou-

William, avait été le fiancé de Lady Bridget de Vere et son fils cadet Philip avait épousé Lady Suzan. Pendant deux générations, les Sydney, les Herbert, les de Vere firent partie du même cercle littéraire.

Lady Pembroke mourut en 1621, peut-être la dernière du groupe Shakespeare, et deux ans plus tard, parut le folio, dédié à ses deux fils. Ce folio, aujourd'hui d'une valeur inestimable, n'était pas une affaire commerciale et il est des plus probables que les fils de Lady Pembroke se chargèrent des frais. Jonson devait, lui, mystifier les auteurs, à la demande des auteurs eux-mêmes...

Est-il déraisonnable de suggérer qu'il y eut une femme Shakespeare qui collabora ou prou ou prou à ces pièces immortelles?

(D'après T. M. Ritken, B.Sc., A.M.I.C.E.)

Le vote des femmes à Zurich

Le 30 novembre 1947, les électeurs zurichois auront à se prononcer sur la question du vote des femmes. « La Citoyenne », l'organe de l'Association zurichoise pour le Suffrage féminin, a publié deux photographies de la femme au travail : une de la paysanne, l'autre d'une ouvrière de l'industrie, ces deux photographies sont accompagnées du texte suivant : « Dans le canton de Zurich, 108 204 femmes travaillent aux côtés de 225 258 hommes (recensement de 1941), dans toutes les professions possibles, industrie, commerce, artisanat. Le travail invisible des femmes dans la famille, comme maîtresse de maison, comme mère, à la campagne, comme aide du paysan, n'est pas de moindre importance dans l'économie du pays.

Ce labouf fidèle, plein d'abnégation, chargé de responsabilité ne rend-il pas la femme digne d'intervenir dans les conseils, de voter, comme un membre majeur et méritant de notre peuple ?

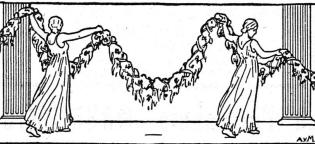
C'est un devoir d'honneur pour tous les Zurichois de la ville ou de la campagne de déposer, le 30 novembre 1947, dans l'urne, un « oui » pour le suffrage féminin.

(Die Staatsbürgerin.)

Cartes postales du Suffrage

Souvenez-vous de la série artistique, reproduites en couleurs des tableaux d'Auker, éditée, l'an dernier, par le grand comité d'action de l'Association suisse pour le suffrage féminin.

L'Association genevoise a encore quelques séries à écouter, elles sont en vente, 22, rue Etienne-Dumont au local de l'Union des femmes. (6 cartes, 1,80 fr.) Vous aurez certainement besoin de cartes postales pour les fêtes de fin d'année, songez à celles qu'on vous offre ici.



A travers les Sociétés

Le 20 octobre, à l'Hôtel Central, à Lausanne, sous la présidence de Mme A. Jeannet-Nicolo (Lausanne), s'est tenue une séance d'information à l'intention de la presse et des associations féminines vaudoises où Mmes Bächlin et Claire Buenzod ont parlé de la Fédération démocratique internationale des femmes, créée en 1945 pour lutter d'abord contre « le fascisme », pour agir en faveur de la paix, des droits démocratiques, pour les droits politiques et économiques des femmes ; Mme A. Jeannet, présidente de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses, a évoqué le travail du Conseil international des femmes, fondé en 1893 et groupant 29 pays et le programme de son congrès tenu à

venir, à chaque lecture elle nous redonne un nouvel élan.

On peut l'obtenir dans chaque librairie au prix de fr. 1,- (ev. port en plus). Le Secrétariat féminin suisse prend note des commandes.

D. L.

Almanach et Annuaire des Femmes suisses

Publié par Mlle Clara Buttiker avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1948

(Trente-huitième année)

Prix : 3 fr. 80 (impôt non compris)

Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artistiques, etc., etc. Contes et nouvelles.

Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.

Dans toutes les librairies et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & C°, Aarau

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Yve L. MENZONE
Solidarité - Elegance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

GRANDE MAISON DE BLANC

14, RUE DE Calicoes Angle Rue
RIVE Verdaine
La Maison des bonnes qualités

PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile

Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE

dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE